



Paris, le 27 avril 2020

Objet : Modifications des OPC suivants :

- Afer Actions Amérique
- Afer Actions Euro ISR
- Afer Actions Monde
- Afer Avenir Senior
- Afer Convertibles
- Afer Diversifié Durable
- Afer-Flore
- Afer Marchés Emergents
- Afer Oblig Monde Entreprises
- Afer Patrimoine
- Afer-Sfer

Chère cliente, Cher client,

Vous êtes actuellement porteurs de parts de l'un des OPC précités, gérés par Aviva Investors France et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons de la décision prise par la société de gestion de procéder aux modifications suivantes :

- o Mise à jour réglementaire des OPC selon le « Q&A ESMA UCITS » du 29 mars 2019 et la communication de l'AMF du 21 octobre 2019 sur les « *Précisions sur les informations à transmettre aux investisseurs d'OPC faisant référence à un indice de référence* » : cette mise à jour vise à déterminer la typologie des OPC selon la référence qu'ils font à un indice dans leur gestion.

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue pour le **30 avril 2020**.

Les autres caractéristiques des OPC demeurent inchangées.

Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur vos OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relative à ce changement.

Les nouveaux Prospectus et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur des OPC sont disponibles sur simple demande écrite adressée à l'adresse suivante :

Aviva Investors France
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris (France)
dirjur@avivainvestors.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.afer.fr

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AVIVA INVESTORS FRANCE